

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du jeudi 20 mai 2021**

Date de convocation et d'affichage : 14 mai 2021

**DL-20210520-007**

L'an deux mille vingt et un et le vingt mai, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	x		Isabelle LOUIS COMME	x	
Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint	x		Annie GRIMAUD	x	
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint		x	Sonia FAVIÈRE		x
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint		x	Sébastien LAFORET	x	
Anne-Christine DUBOST, 4 <sup>e</sup> Adjoint	x		Pascal GIMENEZ	x	
Laurent TRONCHE, 5 <sup>e</sup> Adjoint	x		Vanessa GERONUTTI		x
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 6 <sup>e</sup> Adjoint	x		Tanguy NAZARET	x	
Daniel AVEDIGUIAN, 7 <sup>e</sup> Adjoint	x		Margaux CHAROUSSET		x
Marion MÉLIS, 8 <sup>e</sup> Adjoint	x		Alain ROUX	x	
Georges THOMAS	x		Patrick GUINET	x	
Annie CHATELARD	x		Marie Chantal JOLIVET	x	
Jean-Michel LADOUCE	x		Patricia DRAI	x	
Corinne SAVIN	x		Sylvie VIRICEL	x	
Jean COMTET	x		Nathalie DESCOURS	x	
Hervé GINET	x				

Élus absents	Donne pouvoir à
Josiane BOUVIER, 2 <sup>e</sup> Adjoint	Corinne SAVIN
Jean-Marc BODET, 3 <sup>e</sup> Adjoint	Guy MONNIN, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Vanessa GERONUTTI	Daniel AVEDIGUIAN, 7 <sup>e</sup> Adjoint
Margaux CHAROUSSET	Tanguy NAZARET
Sonia FAVIÈRE	-

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Hervé GINET	82,75%	29	24	28



### FINANCES

#### **Demande de subvention pour la sécurisation des sols des cours de tennis couverts au titre de la DSIL**

Madame DI RIENZO, adjointe au Maire en charge du sport, de la jeunesse et de la vie associative, indique au Conseil Municipal que le complexe de tennis couvert a été construit en 2005, et que les sols de type Taraflex présentent des risques pour la pratique sportive compte tenu de leur dégradation.

Elle indique que la Commune a pour projet de sécuriser cet équipement en remplaçant les deux sols couverts par un revêtement en résine adapté, afin de mettre en sécurité les usagers et permettre l'accessibilité de l'équipement à la pratique handi-tennis.

L'objectif principal de ce projet est donc de sécuriser et améliorer l'accessibilité de l'équipement.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la Commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

#### PLAN DE FINANCMET

DEPENSES :

Travaux : 23 544,60 H.T.

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	Commune	15 304,25 €	65%
Emprunts			
Ss-total autofinancement		15 304,25 €	65%
Etat - DSIL	DSIL 2021	8 240,75 €	35%
Ss-total subventions publiques		8 240,75 €	35 %
<b>Total H.T.</b>		<b>23 545 €</b>	<b>100 %</b>

Monsieur le Maire propose alors à l'assemblée de statuer.

#### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE l'opération de sécurisation des sols de tennis couverts et les modalités de son financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- SOLLICITE auprès de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de la DSIL ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.**

Fait à Miribel, le 20 mai 2021

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

